

N° 70 - Juin 2021

## Éditorial

**L'OPH FÊTE SES 100 ANS  
CETTE ANNÉE**

## Actualités

**BIEN GÉRER LES DÉCHETS  
ET LES ENCOMBRANTS,  
C'EST IMPORTANT**

**COVID19 :  
CONSERVEZ LES BONS GESTES**

**L'OPH 05 ACCOMPAGNE  
SES LOCATAIRES  
POUR VIVRE UN ÉTÉ  
HARMONIEUX...  
EN RESPECTANT SES VOISINS**

## Infos

**VOTRE RUBRIQUE  
MOUVEMENTS DU  
PERSONNEL DE L'OPH**

## Actualités

### L'OPH 05 fête ses 100 ans cette année

**C**réé le 24 juin 1921 par le Conseil Général des Hautes-Alpes, voilà un siècle qu'il construit, loge, rénove et contribue à l'essor économique et social de notre territoire haut-alpin.

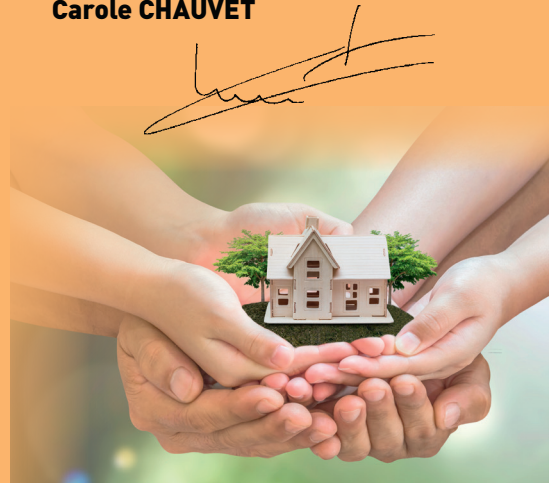
Cet anniversaire, l'OPH05 a voulu le fêter avec vous, fidèles clients locataires, en prenant en charge le montant à payer de votre échéance d'avril jusqu'à 100€. Ce geste symbolique est une première en France, jamais encore un bailleur social n'a célébré ses locataires de cette manière.

Le logement social est un défi collectif qui nécessite de fédérer toutes les forces vives : je tiens à remercier les membres de notre Conseil d'Administration, nos partenaires, les élus locaux et le personnel de l'Office qui œuvrent pour que cette entreprise remplisse sa mission au plus près des besoins de la population en offrant des logements accessibles et de qualité.

Dans un contexte sanitaire et économique difficile, l'OPH05 reste mobilisé, il évolue et s'adapte en permanence pour poursuivre son action de premier bailleur social du département et vous accompagner au quotidien.

C'est ensemble que nous avançons !

**La Présidente de l'OPH05,  
Carole CHAUVET**



### Bien gérer les déchets et les encombrants, c'est important

#### ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Au quotidien, nous générons tous des déchets ménagers, dont la plupart sont collectés dans les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif (emballages plastiques et métalliques, papier, verre). Ces bacs sont mis à votre disposition dans des locaux spécifiques de vos résidences ou à proximité immédiate.

Les déchets destinés au tri sélectif sont facilement identifiables par les icônes apposées sur les emballages des produits. Les détrités à jeter dans le bac d'ordures ménagères doivent être emballés dans des sacs bien fermés et ne pas être déposés au pied des containers, pour maintenir un environnement propre et éviter d'attirer des animaux et des nuisibles. Ces containers sont collectés périodiquement par les services communaux.

#### LES ENCOMBRANTS

Les objets et matières ne pouvant être évacués dans ces containers, et encombrants par leur volume, doivent être éliminés selon leur nature, en déchèterie, ou centres de recyclage appropriés. La mairie de votre lieu de résidence est à même de vous indiquer les coordonnées, les horaires d'ouverture et les conditions d'accès et d'utilisation de ces lieux de collecte.

Certains objets particuliers peuvent être récupérés gratuitement par des entreprises ou des associations spécialisées, pour exemples les textiles, les meubles, les pneus, bouteilles de gaz ...

Malheureusement nous constatons trop souvent des dépôts sauvages de ces déchets encombrants autour des bâtiments, dans les circulations des parties communes, ou dans les locaux poubelles ou vélos non destinés à cet usage. Nous vous rappelons qu'en tant que bailleur, l'OPH 05 n'a pas vocation à se substituer aux usagers pour l'élimination de ces objets qui, au-delà de l'image négative perçue, peuvent nuire à votre sécurité.

**Les frais d'enlèvement et de traitement de ces déchets sont récupérés auprès des personnes contrevenantes. Il en va de la responsabilité de chacun de veiller au respect de ces règles de savoir vivre pour préserver vos lieux de vie, surtout en période de crise sanitaire.**



## VOTRE RUBRIQUE

Faites-nous part de vos projets d'amélioration, d'embellissement ou d'animation de votre résidence... Nous nous engageons à les étudier dans le but de les réaliser.

De plus, si vous souhaitez partager des secrets de recettes de cuisine, merci de nous en faire part, nous les publierons.

Adresse mail : [Siege@oph05.fr](mailto:Siege@oph05.fr)

## Mouvements du personnel de l'OPH

### CHANGEMENTS DE FONCTION :

#### • A la Direction Technique

**Madame Valérie GUERIN**, Secrétaire de Direction  
**Madame Roseline RICHAUD**, Chargée d'opérations  
**Monsieur Julien DELATTRE**, Chargé d'opérations

### ARRIVÉES :

#### • A la Direction Générale

**Monsieur Christophe ALOISIO**, Directeur général adjoint

#### • A la Direction de la Gestion Locative

**Madame Audrey BAUDEAU**,  
 Agente administrative – médiation

**Madame Lucile NOUGUIER**,  
 Agente administrative - attributions

**Monsieur Didier REYNAUD**, Directeur du service

**Madame Alexandra STANUS**,  
 Agente administrative - demande

**Madame Céline VINCIGUERRA BATAIS**,  
 Agente administrative - recouvrement

#### • A la Direction Technique

**Monsieur Quentin ACHIN**, Technicien de suivi d'exploitation

**Madame Magalie BEAUVISAGE**, Secrétaire administrative

**Madame Christelle NICHON**, Secrétaire administrative

#### • Au Service Financier et Comptable

**Madame Josiane ESPITALIER**, Responsable du service

### SORTIES :

#### • A la Direction de la Gestion Locative

**Madame Agnès LE VELER**, Directrice gestion locative

**Madame Catherine NOTO**, Conseillère Sociale

#### • A la Direction Technique

**Monsieur Eugène CANIZARES GOLDEROS**,  
 Surveillant d'immeubles

**Monsieur Christian CHALLIER**, Surveillant d'immeubles

**Monsieur Patrick MEDILI**, Surveillant d'immeubles

**Monsieur Mario PALMA**, Surveillant d'immeubles

**Monsieur Jean-François VINCENT**, Surveillant d'immeubles

#### • Au Service Financier et Comptable

**Madame Florence HIROC-LUCAS**, Responsable du service

#### • Au Service des Moyens Généraux

**Monsieur Bernard COLLIER**, Agent de service polyvalent

## COVID 19 : conservez les bons gestes

Avec l'arrivée des beaux jours et des vacances, la tentation est grande de baisser la vigilance face à la COVID19 et de vouloir prendre du bon temps avec nos proches.

Hélas, le virus circule toujours, et face aux nouveaux variants, et malgré les vaccins, les gestes barrières restent essentiels pour se protéger et protéger les autres. Alors continuons de respecter les distances de sécurité, portons le masque adapté (masque tissu de catégorie 1 ou masque chirurgical), lavons-nous les mains régulièrement, utilisons le gel hydro alcoolique mis à disposition, nettoisons et aérons fréquemment notre intérieur !

### L'utilisation des ascenseurs nécessite une vigilance particulière

- Avant de monter dans la cabine, laissez sortir les personnes en respectant une distance minimale de 1 mètre
- Privilégiez un voyage seul en cabine
- Évitez d'appuyer sur les boutons avec les doigts, utilisez plutôt le coude ou un mouchoir propre
- Lavez-vous les mains avant et après chaque trajet en ascenseur.

### Du bon usage des déchets personnels

Les mouchoirs en papier, masques et gants usagés ne sont pas recyclables, il faut les déposer dans un sac à ordures fermé dans la poubelle des ordures ménagères. L'application des gestes barrières et des conduites adaptées permettent de préserver notre santé et celle de notre entourage !

## L'OPH 05 accompagne ses locataires

La crise sanitaire impacte fortement les ménages, vous rencontrez peut-être des difficultés passagères liées à une diminution de vos revenus, une perte d'emploi... Des aides sociales existent (Fond de Solidarité du Logement, Action Logement...), n'hésitez pas à nous contacter au :

# 04 92 40 27 35

pour que nous puissions examiner votre situation et vous diriger vers les bons interlocuteurs.



## Pour vivre un été harmonieux... en respectant ses voisins

A la veille de l'été et suite à la mise en place des étapes progressives du déconfinement (fin du couvre-feu prévue au 30 juin 2021), il est utile de rappeler les règles de base d'un bon voisinage afin de préserver un environnement harmonieux.

Chaque locataire signe à son entrée dans le logement un **règlement intérieur** qu'il s'engage à respecter et notamment en ce qui concerne le repos et la tranquillité de son voisinage et ceci quelle que **soit l'heure du jour ou de la nuit**, à une époque de l'année où l'on vit la plupart du temps avec les fenêtres ouvertes : Veillez au niveau sonore de tous vos appareils électro-ménagers et notamment le poste de télévision ou le lecteur CD. Enfin il est rappelé la stricte **interdiction** de faire des grillades sur les balcons ou à proximité des bâtiments, de jouer au ballon ou tout autre jeu bruyant sous les fenêtres des logements ou contre les façades.

Ces quelques précautions vous permettront de vivre harmonieusement cet été que nous espérons tous ensoleillé !